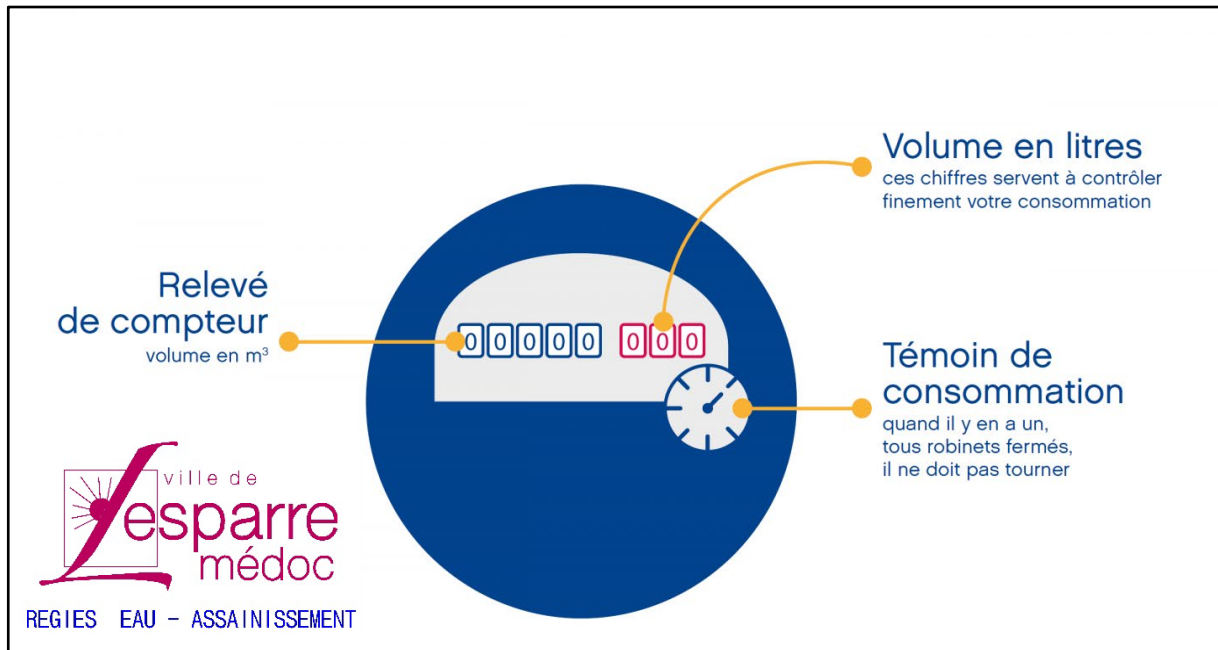


RELEVÉ DE VOTRE COMPTEUR D'EAU A PARTIR DU 18/03/2024

MERCI PAR AVANCE DE FACILITER L'ACCES A VOTRE COMPTEUR

POUR TOUT RENSEIGNEMENT, MERCI DE JOINDRE LES SERVICES DE LA REGIE DES EAUX AU
05.54.56.00.23



ENVOI DE VOTRE PROCHAINE FACTURE D'EAU A PARTIR DU 26/04/2024

PAIEMENT DE LA FACTURE DIRECTEMENT AUPRES DES SERVICES DE LA REGIE DES EAUX
AU 80 RUE EUGENE MARCOU A LESPARRE-MEDOC

MODES DE REGLEMENTS :

- CHEQUE (à l'ordre de régie eau assainissement)
- CB
- ESPECES (max 300€)
- E.CLIENT (via votre compte client sur <https://regieau.lesparre-medoc.fr>)
- VIREMENT BANCAIRE